



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION DE BOURGOGNE
PREFECTURE DE LA COTE D'OR



CIRDD

CENTRE
D'INFORMATION
REGIONAL
SUR LES DROGUES
ET LES DÉPENDANCES

www.drogues.gouv.fr

CIRDD Bourgogne

RAPPORT D'ACTIVITES 2008

CIRDD Bourgogne

30 boulevard de Strasbourg – 21000 DIJON

Tél. : 03 80 68 27 21 – Fax : 03 80 68 27 20

contact@cirddbougogne

<http://www.cirddbougogne.fr>

Préambule

En 2008, le Centre d'Information Régional sur les Drogues et les Dépendances Bourgogne, grâce à l'engagement professionnel de son directeur et de toute son équipe, a confirmé ses compétences et son efficacité dans ses missions pluridisciplinaires en vue de répondre toujours favorablement aux attentes et aux besoins des chefs de projets, des acteurs de la politique publique, des professionnels de la prévention, de la lutte contre le trafic, de l'application de la loi et de la prise en charge sanitaire de la Région Bourgogne.

Dans le cadre du nouveau plan MILDT 2008-2011, le CIRDD a pu déployer son activité aux niveaux européen (participation aux journées européennes des recteurs et des chefs d'établissements), et national (enquête sur les outils de prévention – aide à la mise en place des stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants).

Son activité s'est aussi intensifiée aux niveaux régional et départemental en organisant des manifestations importantes telles que le colloque « L'addiction s'il vous plaît », la conférence-débat « cyberaddiction : les parents déconnectés » et en intervenant à des groupes de travail régionaux d'éducation et de santé publique. On remarque l'implication du CIRDD dans l'organisation auprès des jeunes d'actions de terrain et de sensibilisation sur le phénomène du « binge-drinking », grande priorité nationale.

Je souhaite aussi féliciter le travail remarquable réalisé avec la première édition d'un « état des lieux des addictions en Bourgogne », décliné par département, fruit de la collaboration de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) et du CIRDD Bourgogne. L'exploitation d'une multitude de sources et de bases de données, aussi bien en santé publique que sur les trafics de stupéfiants, offre une vision synthétique des informations disponibles, tout en proposant des clés de lecture des phénomènes observés, en matière de l'offre et de la production, de la consommation, des conséquences sur la santé, de la prévention, de la prise en charge et des conséquences judiciaires. Cette analyse permettra de développer une culture partagée de ces phénomènes et vise à faciliter les échanges entre les différents professionnels concernés par la démarche de territorialisation de la politique de santé publique engagée par le Groupement Régional de Santé Publique (GRSP).

Enfin, un autre enjeu important souligné par la MILDT concerne le renforcement de « l'interministérialité » qui nécessite un travail d'interface entre les décideurs et les professionnels relevant des différents ministères. Organisée par le CIRDD, la journée interministérielle entre la Gendarmerie, la Police, la Justice et l'Education nationale, qui sera reconduite et élargie, a pleinement rempli cette mission de partenariat pour mieux prévenir et lutter contre les violences en milieu scolaire.

La spécificité du CIRDD permet ainsi d'ouvrir un champ de réflexion qui vient croiser les dimensions sanitaires, préventives et répressives et apporter une aide à la décision pour la mise en oeuvre et le suivi des politiques publiques départementales et régionales relatives aux priorités nationales en matière de lutte contre les drogues et les toxicomanies.

Pierre REGNAULT de la MOTHE
Sous-préfet, Directeur de Cabinet
Chef de projet départemental chargé
de la lutte contre la drogue et la
toxicomanie

Le mot du directeur

Durant ces deux dernières années, la perception de la dangerosité de certains produits comme le cannabis ou le tabac s'est notablement accrue, ainsi que l'appréhension des risques induits pour la santé et pour la collectivité. L'usage d'héroïne a diminué avec la diffusion des traitements de substitution, tout comme celui du tabac, sous l'action conjointe des taxes, de l'interdiction totale de fumer dans les lieux publics et de convivialité et de la politique d'aide au sevrage.

Mais les usages des autres drogues illicites et les abus d'alcool se sont maintenus à un niveau élevé, quand ils n'ont pas connu une hausse significative, exemple la cocaïne.

Ainsi, on dénombre à ce jour 1,2 million d'usagers réguliers de cannabis dont 550 000 quotidiens, dont la plupart s'expose à des problèmes sanitaires, scolaires ou professionnels. Par ailleurs, la hausse du nombre d'usagers de cocaïne qui ont doublé en quelques années, risque de poser des problèmes de prise en charge sanitaire et des troubles à l'ordre public.

Enfin, l'alcool, dont la consommation moyenne a pourtant baissé, fait l'objet de consommations problématiques, au moins ponctuellement, chez plus d'un tiers des adultes. Fait préoccupant, les ivresses répétées chez les jeunes "alcoolisation express" se multiplient ces dernières années, induisant une série de complications parfois très graves (comas, violences, accidents de la route, difficultés scolaires...).

Le coût pour la collectivité des conséquences de ces usages de drogues et de ces abus d'alcool est très important qu'il s'agisse bien évidemment des dépenses occasionnées en matière de soins ou de celles rendues nécessaires pour lutter contre les troubles liés à ces consommations en matière d'ordre et de tranquillité publics. Ces hausses de consommation sont cependant observées dans de nombreux pays européens et ne sont pas l'apanage exclusif de notre pays.

Que devons nous faire face à ce constat ?

Il s'agit d'abord de remettre l'accent sur **la prévention des entrées en consommation** des drogues illicites. Il convient également de considérer la prévention des abus d'alcool comme un objectif de santé et de sécurité publique à part entière.

L'objectif est donc d'éviter, autant que possible, les expérimentations, notamment précoces, des drogues illicites et des abus d'alcool et de faire évoluer les représentations sociales qui contribuent à banaliser, et à faire admettre, ces comportements.

Qu'il s'agisse de drogues illicites ou d'abus d'alcool, cette approche suppose d'élargir le champ des actions de prévention, traditionnellement cantonnées à l'éducation à la santé, à des formes innovantes et nouvelles d'interventions. Cependant pour tous, il convient de réaffirmer les règles et de les faire respecter.

Concernant les jeunes, il faut s'attacher à renforcer leurs connaissances et à développer leurs capacités à faire des choix éclairés et développer les compétences psychosociales et situationnelles. S'agissant des adultes, et plus particulièrement des parents, il faut renforcer leur légitimité et leurs capacités éducatives, les aider à être en mesure de repérer les usages problématiques le plus précocement possible.

La mobilisation de tous les adultes doit tendre à éviter les expérimentations par la promotion d'un discours précis et crédible pour les jeunes.

Cette mobilisation de tous sur **le front de la prévention** implique au passage d'éclairer sur les comportements de risques qu'entraînent la consommation de drogues illicites et les abus d'alcool, s'agissant de ce dernier produit, de rappeler le cadre légal de sa consommation et de sa distribution.

Le rappel de l'interdit et des règles doit être considéré comme nécessaire à la cohésion sociale.

Au-delà, les adultes doivent être directement concernés par l'usage de drogues ou les problèmes d'alcool ou de médicaments détournés.

Gérard CAGNI

Sommaire

1. Promouvoir et accompagner les politiques gouvernementale et ministérielles

1.1 - Au plan européen	p.1
1.2 - Au plan national	p.2
1.3 - Au plan régional	p.3
1.4 - Au plan départemental	p.5

2. Organiser des manifestations

2.1 - Conférence - Débat « Cyberaddiction : les parents déconnectés ? » Lycée Carnot, Serge TISSERON	p.11
2.2 - Exposition “drogues et addictions”	p.12
2.3 - Partenariat Rectorat, Conseil Régional de Bourgogne et CIRDD sur le projet « cyberaddiction »	p.12
2.4 - Colloque des 29 et 30 mai 2008 « L’addiction s’il vous plait »	p.14
2.5 - Emission « Ca manque pas d’air » France Bourgogne/ Franche-Comté du 14 novembre 2008	p.15
2.6 - France Bleu fête les 30 ans de la SEDAP	p.15

3. Participer à des groupes de travail régionaux

3.1 - Conférence Régionale de Santé (CRS)	p.16
3.2 - PRAM tabac	p.16
3.3 - Schéma Régional d’Addictologie (SRA)	p.17
3.4 - Groupe prévention régional « addictions » du GRSP	p.17
3.5 - Schéma Régional d’Education Pour la Santé (SREPS)	p.18
3.6 - Convention de collaboration relative à la lutte contre le dopage en région Bourgogne	p.19
3.7 - Formation de formateurs en prévention des conduites dopantes	p.19
3.8 - Rectorat	p.19
3.9 - « Journées départementales des professeurs documentalistes »	p.20
3.10 - Réunion COPIL régional du réseau des documentalistes en éducation pour la santé / santé publique	p.20
3.11 - Atelier prévention ENESAD	p.21

4. Produire des données

4.1 - Réalisation du CD-ROM « Cannabis – données et ressources »	p.22
4.2 - Les résultats définitifs de l'enquête RELION	p.22
4.3 - Le tableau de bord des addictions en Bourgogne	p.22
4.4 - Actualisation du vademecum	p.23
4.5 - DVD/ Rom Prévention cocaïne	p.23

5. Se faire « connaître et reconnaître »

5.1 - Personnalités rencontrées en 2008 dans le cadre de la rubrique « 3 questions à » de l'édition régionale réalisée par le CIRDD Bourgogne, pour la lettre électronique de la MILDT	p.24
--	------

Perspectives 2009

p.25

Annexes

- Annexe 1 : Comptes administratifs 2008
- Annexe 2 : Budget prévisionnel 2009
- Annexe 3 : Chiffres sur les activités du CIRDD

Le **CIRDD Bourgogne** mis en place en juillet 2005 fonctionne avec un personnel spécialisé en communication, en documentation, en observation et en conseil méthodologique afin de répondre au mieux aux professionnels.

Et pour optimiser la dimension régionale de ses activités et suivre au plus près la politique « drogues et dépendances » départementale et les actions locales, chaque chargée de mission du CIRDD a en charge, en plus de sa fonction première, le suivi d'un département.

1. Promouvoir et accompagner les politiques gouvernementale et ministérielles

1.1 - Au plan européen

Education nationale

Les 21, 22 et 23 octobre 2008, l'académie de Dijon a organisé les journées européennes intitulées « L'Europe dans l'académie » qui ont réuni des délégations de la Pologne, République Tchèque, Espagne, Allemagne et Angleterre, ayant pour objectifs :

- de présenter les systèmes éducatifs de chaque délégation,
- de favoriser les échanges et la connaissance des projets européens des établissements,
- de présenter les outils de prévention addiction Bourgogne et plus particulièrement les 3 CD ROM interactifs de la collection « Trivial Prévention ».



A cette occasion, le **CIRDD Bourgogne** a présenté aux recteurs européens, la politique de prévention des conduites addictives en milieu scolaire et sa structuration, via le guide MILDT/DGESCO et les CESC.

Ce fut aussi l'occasion de présenter un CD ROM conçu par le **CIRDD Bourgogne** en 2006 ; outil interactif permettant de faciliter l'application des directives du guide MILDT/DGESCO, à l'attention des personnels de l'Education nationale et des intervenants spécialisés et distribué par le Recteur dans les collèges et lycée de l'académie.

Des formations à l'utilisation de ce guide d'intervention, organisées par le **CIRDD Bourgogne** en partenariat avec les inspections académiques, viennent également renforcer les capacités de mise en place d'actions de prévention dans les établissements scolaires.

1.2 - Au plan national

1.2.1 - **La MILDT et les CIRDD** travaillent de concert à la rédaction d'une newsletter électronique mensuelle qui présente à la fois les actualités nationales sur le plan politique, réglementaire, scientifique et sociale et les informations régionales.

1.2.2 - Résultats de l'enquête sur les outils de prévention validés par la Commission nationale de validation des outils de prévention

Créée en 2000 par la MILDT, la Commission nationale de validation des outils de prévention a pour objet d'observer les productions d'outils, de soutenir les porteurs de projets dans leur démarche de conception et d'émettre un avis favorable ou non quant à la validation et à la diffusion nationale des outils présentés. En 7 ans, cette instance a validé 69 outils.

Afin de connaître le devenir de ces outils, leur disponibilité, leur accessibilité, leur attrait, la MILDT a décidé de lancer, en mai 2007, une enquête qualitative. Le **CIRDD Bourgogne** s'est vu confier la mission de diligenter le dispositif sur son territoire. Deux questionnaires ont été administrés : l'un auprès des producteurs d'outils validés, l'autre à des utilisateurs.

Les résultats ont été rendus en début d'année 2008. Ils sont consultables sur le site internet de la MILDT, <http://www.drogues.gouv.fr>, à la rubrique « professionnels » / Commission nationale de validation des outils de prévention des usages de substances psychoactives / outils validés enquête rapide.

1.2.3 - L'organisation des stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants

La loi relative à la prévention de la délinquance du 5 mars 2007 introduit de nouvelles dispositions tendant à apporter une meilleure réponse aux infractions à la législation sur les stupéfiants, notamment à l'usage de drogue. Parmi celles-ci, figure le stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants. Une nouvelle sanction plus adaptée, à la fois pédagogique, éducationnelle et pécuniaire. Organisés sous le contrôle du Procureur de la République ou du Directeur départemental de la protection judiciaire de la jeunesse pour les mineurs, ces stages s'inscrivent dans la politique gouvernementale de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

Soutien à la MILDT

Pour optimiser la mise en place de ce dispositif, la MILDT a sollicité l'avis consultatif des CIRDD Bourgogne, PACA et Ile de France pour la rédaction d'un cahier des charges sur des principes généraux d'élaboration dans chaque département.

Mise en place en Bourgogne

Sur ce dossier, le **CIRDD Bourgogne** a été consulté par le chef de projet régional afin d'identifier les associations susceptibles de respecter le cahier des charges MILDT pour l'organisation des stages.

1.3 - Au plan régional

Collaboration interministérielle

1.3.1 - Dans le but d'harmoniser la conduite à tenir face à des problématiques de délinquance liées à la consommation et aux trafics de stupéfiants dans les établissements scolaires, les stagiaires cadres de la Police, Justice, Gendarmerie et Education nationale se sont réunis le 13 octobre 2008 à l'occasion d'une journée de formation ayant pour thème « **Le travail en partenariat pour mieux prévenir et lutter contre la violence en milieu scolaire** ».

Deux réunions préparatoires se sont tenues au **CIRDD Bourgogne** avec les différents partenaires.

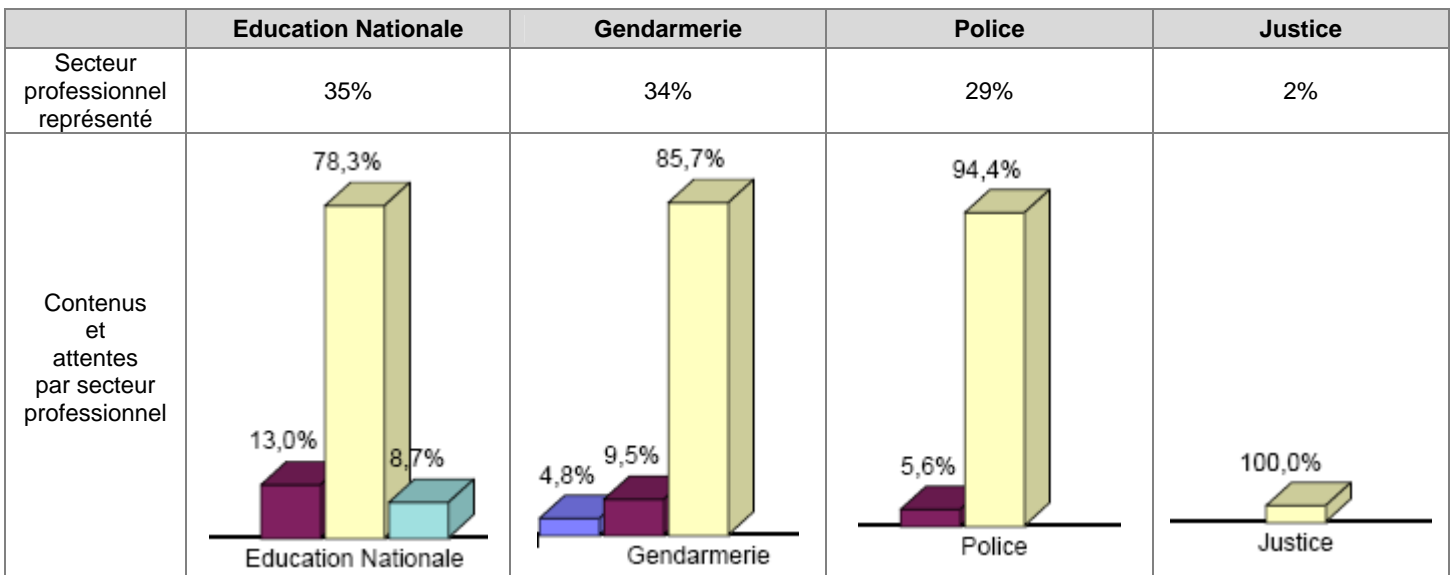
L'appui technique du **CIRDD Bourgogne** a été sollicité pour réaliser un CD ROM documentaire ainsi que l'évaluation de la journée.

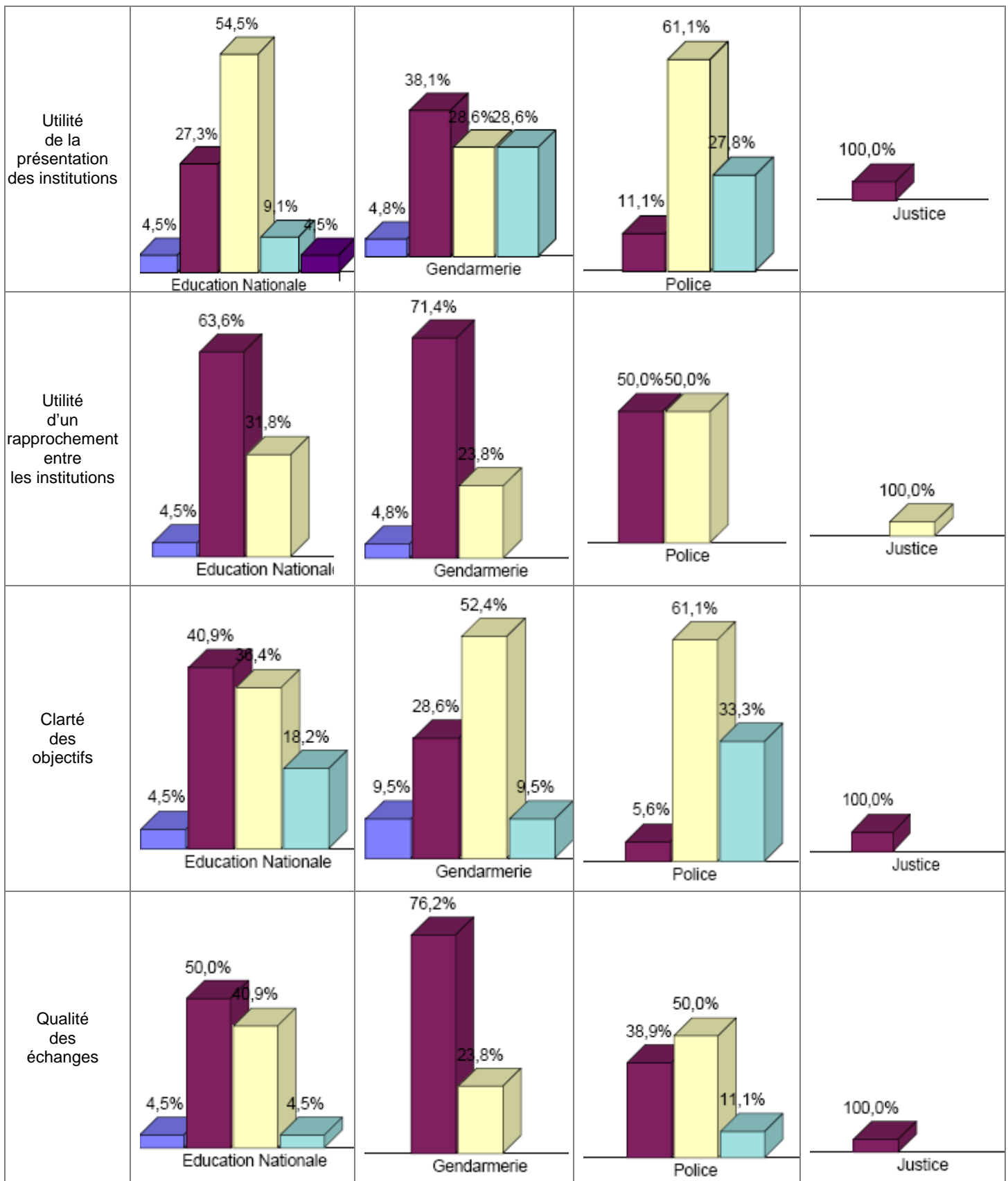
Evaluation de la formation

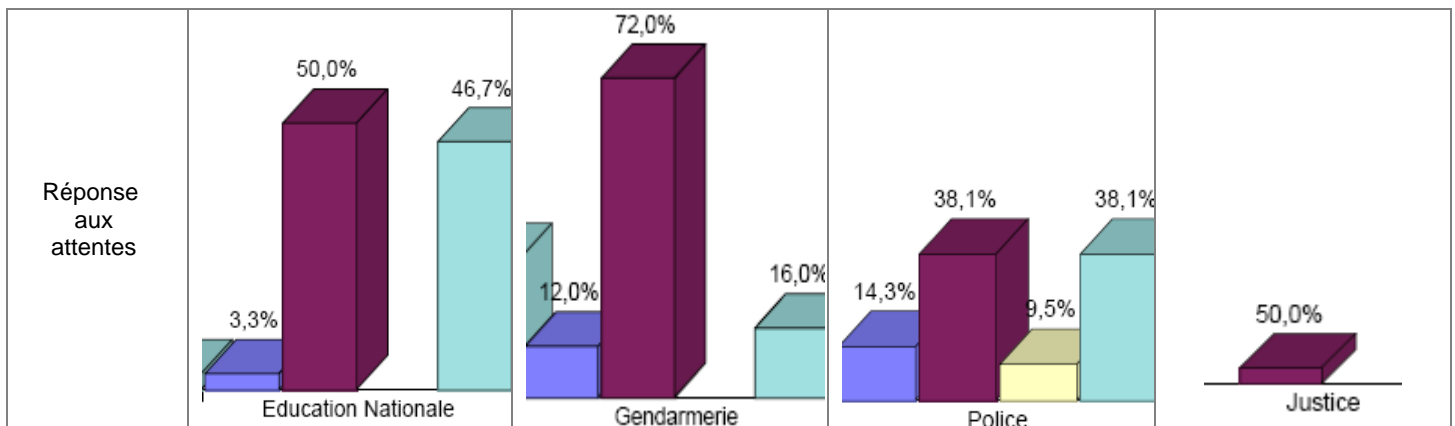
« Travailler en partenariat pour mieux prévenir et lutter contre la violence en milieu scolaire »

82 stagiaires cadres

■ Non réponse
 ■ Excellent
 ■ Bon
 ■ Moyen
 ■ Insuffisant







Une journée de formation similaire se déroulera le 28 janvier 2009 en région Franche-Comté.

Justice

Avec le Procureur Général de la République

Conception d'un module pour les stages de sensibilisation, proposé aux 5 procureurs de la république de notre région ainsi qu'aux directeurs de la PJJ et du SPIP.

Education nationale

Avec le recteur de l'académie, une véritable politique de prévention des addictions a été mise en place par le biais des groupes de pilotage des CESC : tableau de bord de suivi décliné dans les 4 départements. Mise en place de l'exposition « drogues et addictions ».

Participation au groupe de pilotage du conseil de la vie lycéenne (CVL), mise en place d'un travail d'état des lieux sur le thème de la cyberaddiction.

Santé

Avec la DRASS en accord avec le préfet de région : appui documentaire et technique au GRSP, tableau de bord et état des lieux en Bourgogne, expertise sur prévention dans le cadre du SRA.

1.4 - Au plan départemental

Le CIRDD Bourgogne participe chaque année aux réunions des comités de pilotage « drogues et dépendances » présidées par les chefs de projets des quatre départements bourguignons.

Nous sommes amenés à donner notre avis lors de l'examen des dossiers issus des appels à projets MILDT, à expliciter les orientations gouvernementales, à présenter et proposer, aux membres du COPIL des initiatives menées dans les autres départements, originales et/ou ayant montré leur pertinence, dans un souci de mutualisation de données, de moyens et de cohérence de la politique menée.

Par ailleurs, le **CIRDD Bourgogne** est chargé de promouvoir, de développer et de coordonner des actions auprès des publics relais selon les priorités définies par les institutions et autres acteurs de terrain.

En Côte-d'Or

• **COPIL « Drogues et Dépendance » de la Côte-d'Or**

Monsieur Pierre Regnault de la Mothe, Directeur de Cabinet du Préfet de Région et chef de projet "drogues et dépendances", a réuni son **comité de pilotage** le mercredi 27 février 2008. A cette occasion, le bilan des actions mises en œuvre dans le cadre du programme de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool 2005-2007 rédigé par le **CIRDD Bourgogne** a été soumis aux membres du COPIL.

Pour mieux connaître les modalités de mise en œuvre et de réalisation des actions de prévention sur le territoire de la Côte-d'Or, le **CIRDD Bourgogne** a actualisé, en juillet 2008, les fiches d'évaluation des actions financées par la MILDT.

Pour rappel, il existe plusieurs types de questionnaires :

- milieu scolaire : un pour les établissements scolaires et un pour les intervenants extérieurs
- justice/santé (CDO) : un pour la Justice et un pour les associations spécialisées partenaires
- tout secteur : un questionnaire type proposé aux actions réalisées dans tous les domaines (sport, loisir, festif, routier...)

• **Action « Alcool, jeunes et sécurité routière »**

Pour lancer la semaine nationale de la sécurité routière, la Préfecture de la Côte-d'Or a organisé, le samedi 11 octobre de 14h à 18h dans trois hypermarchés du département (Carrefour Quétigny, Géant Casino Chenôve et Leclerc Châtillon-sur-Seine), une action de grande ampleur intitulée "alcool, jeunes et sécurité routière" à destination des jeunes de 14 à 25 ans qui achètent de l'alcool pour leurs soirées privées.

L'objectif de cette initiative est de sensibiliser les jeunes aux risques qu'ils encourent sur la route après avoir consommé de l'alcool dans un cadre privé.

Des professionnels de la sécurité routière, du secteur médico-social (ANPAA 21 et SEDAP), du **CIRDD Bourgogne** ainsi que des étudiants (IFSI, lycée de Châtillon, lycée Antoine- Antoine de Chenôve) ont investi les trois sites ayant répondu favorablement à l'invitation de participer au projet du directeur de cabinet du préfet pour aller à la rencontre des clients de ces grandes surfaces.

Le **CIRDD Bourgogne**, chargé de co-piloter cette action, en a également réalisé l'évaluation.

Nombre total de questionnaires administrés = 334
Nombre de questionnaires dans la cible = 205
Nombre de questionnaires non exploitables = 25

- **Sensibiliser les moniteurs d'auto-écoles de la Côte-d'Or**

En mars 2007, était proposée une journée d'information sensibilisation à destination des enseignants de la conduite de la Côte-d'Or, sur les dangers des drogues au volant.

Initiée par la Préfecture de la Côte-d'Or, le **CIRDD Bourgogne** organisait alors, en lien avec le service Sécurité Routière du département, la conférence « Conduites addictives : Les dangers pour la route ». Sur 79* auto-écoles Côte-d'Oriennes, 23 étaient représentées par 65 professionnels de la conduite.

Pour compléter cette sensibilisation à la thématique du danger des drogues au volant, des sessions de formation étaient ensuite proposées aux professionnels des auto-écoles signataires d'une charte de partenariat avec la Préfecture, le **CIRDD Bourgogne** ayant en charge la mise en place de ces formations et leur évaluation.

19* auto-écoles (soit 30 bureaux d'auto-écoles) ont signé la charte qui engageait alors leur exploitant à :

- permettre à leurs salariés de suivre les formations dispensées par la SEDAP et l'ANPAA 21

- utiliser, dans le cadre des leçons pédagogiques avec les futurs conducteurs, des outils d'information et de sensibilisation remis lors des formations

En contrepartie, la Préfecture permettait aux enseignants de la conduite de se former gratuitement et prenait en charge également le coût des outils de prévention remis aux exploitants.

6 sessions de formation ont été réalisées de juin 2007 à novembre 2008.

Sur 79* auto-écoles à former, installées dans 31 villes Côte-d'Oriennes, 30 auto-écoles, provenant de 12 villes étaient présentes lors des sessions de formations.

C'est un total de **68 professionnels** des auto-écoles du département qui ont été formés au cours des deux années, dont un formateur de futurs enseignants de la conduite.

En plus des nombreuses brochures, plaquettes d'information et affiches, remises aux stagiaires par le **CIRDD Bourgogne** lors des sessions organisées dans ses locaux, ou lors de leurs passages spécifiques pour ces besoins, le **CIRDD Bourgogne** a également distribué 30 coffrets de la Prévention Routière « alcool, cannabis et conduite » ainsi que **4304 alcootests** devant être remis à chaque nouveaux titulaires du permis.

**Une même auto-école pouvant avoir plusieurs bureaux et des adresses différentes*

- **Formation guide d'intervention MILDT/DESCO sur les bassins d'éducation de Montbard et de Beaune**

Pour cette troisième année consécutive de formation à l'utilisation du guide MILDT/DGESCO, ce sont les personnels des établissements scolaires des bassins de Montbard et de Beaune qui ont pu en bénéficier.

Comme les années précédentes, le **CIRDD Bourgogne**, en partenariat avec l'Inspection académique de la Côte-d'Or, était chargé de l'organisation et de l'évaluation de ces journées de formation.

Ces formations ont pour objectif d'aider les intervenants en milieu scolaire, dans la mise en œuvre des séances de prévention prévues dans le guide d'intervention.

Dans la Nièvre

En 2008, le CIRDD Bourgogne a collaboré successivement avec 2 chefs de projets : M. Renaud NURY, puis M. Philippe NUCHO.

Le **CIRDD Bourgogne** s'est impliqué dans la Nièvre :

- en participant aux comités de pilotage du plan départemental de lutte contre la drogue et la toxicomanie en tant que membre de la sous-commission « lutte contre les addictions » du conseil départemental de prévention de la délinquance
- en proposant la synthèse départementale nivernaise de l'état des lieux des addictions en Bourgogne,
- en relayant les actions menées sur le département au niveau régional et national par le biais de sa lettre électronique,
- en rencontrant les professionnels de l'Etat et les acteurs locaux

● **Appel à projets MILDT 2008**

Le **CIRDD Bourgogne** a participé lors du comité de pilotage de la fin d'année 2007 à la validation de l'appel à projets de la Nièvre qui s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du plan gouvernemental et du plan départemental 58 de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool. Le **CIRDD Bourgogne** a ensuite relayé dans sa lettre électronique de janvier 2008, cet appel à projets.

● **Sous-commission « lutte contre les addictions »**

Depuis le 4 juin 2008 par arrêté de M Gilbert Payet, préfet de la Nièvre, le **CIRDD Bourgogne** est membre de la sous-commission dénommée « lutte contre les addictions » instituée au sein du conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes. Ce groupe se substitue à l'ensemble des instances de réflexion interservices en matière de lutte contre les dépendances.

● **Réunion du comité de pilotage du plan départemental de lutte contre la drogue et la toxicomanie de la Nièvre**

Le nouveau directeur des services du cabinet du préfet de la Nièvre, chef de projet "drogues et dépendances", M. Nucho arrivé en juillet 2008, a réuni le comité de pilotage le 29 septembre dernier. Chaque participant a présenté sa structure et les actions menées dans le département.

A l'issue de cette réunion le CIRDD a pu s'entretenir plus longuement avec M. Nucho sur les projets suivis par le cirdd.

- **Formation guide d'accompagnement MILDT/DESCO dans la Nièvre**

Comme pour la Côte-d'Or (cf. ci-dessus) et pour la troisième année consécutive, le **CIRDD Bourgogne**, en partenariat avec l'Inspection académique de la Nièvre, était chargé de mettre en place et d'évaluer la formation à l'utilisation du guide MILDT/DGESCO.

En Saône-et-Loire

Le comité départemental de prévention de la délinquance s'est réuni le 3 décembre 2008.

- **Procureur de la République : infos sur les stages de sensibilisation**

La DDASS de Saône-et-Loire, par courrier du 14 août 2008, a sollicité l'avis du **CIRDD Bourgogne** concernant la mise en place de stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants dans le département. Après lecture, le cahier des charges soumis a été modifié pour une meilleure adéquation avec les objectifs nationaux fixés.

- **Inspection académique : projet « Addictions sans substances »**

Un groupe de pilotage Inspection académique, ANPAA et **CIRDD Bourgogne** s'est mis en place pour une étude spécifique sur les addictions sans substances, auprès des lycéens de la Saône-et-Loire.

Dans l'Yonne

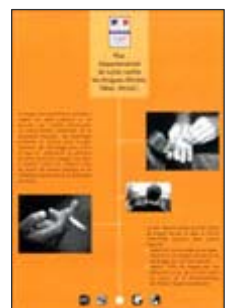
En 2008, le CIRDD Bourgogne a collaboré successivement avec 2 chefs de projets : M. Eric AZOULAY et Mme Mireille LARREDE.

- **COPIL "Drogues et Dépendances" de l'Yonne**

A l'instar des autres départements, le **CIRDD Bourgogne** est régulièrement convié à participer aux réunions du comité de pilotage « drogues et dépendances » de l'Yonne. En 2008, cette instance s'est réunie 2 fois.

A la demande du directeur de cabinet, le **CIRDD Bourgogne** a explicité le cahier des charges des stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de stupéfiants, la politique de sécurité routière en matière de stupéfiants et a réprécisé les cadres de la convention départementale d'objectifs, notamment sur le volet des mesures pré-sentencielles.

Enfin le **CIRDD Bourgogne** se charge de faire la promotion, auprès des publics relais, des outils développés par le COPIL, comme la plaquette de présentation du plan icaunais de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool. Elle a pour objectif d'expliciter la déclinaison



départementale de la politique gouvernementale auprès des porteurs de projet et de susciter les actions.

- **Formation guide MILDT/DGESCO**

En janvier 2008, 20 directeurs d'écoles primaires du département de l'Yonne ont été formés au guide d'intervention en milieu scolaire de la MILDT et de la DGESCO. Organisée en partenariat avec l'Inspection académique du département, le **CIRDD Bourgogne** avait également en charge l'évaluation de la formation (cf. plus haut pour la Nièvre et la Côte-d'Or).

- **Formation à destination des auto-écoles de l'Yonne**

A la demande de Madame SEGHIER, précédente Directrice de Cabinet de la Préfecture de l'Yonne, il avait été demandé au **CIRDD Bourgogne** de mettre en place une action de sensibilisation à destination des auto-écoles du département, sur le modèle de celle déjà proposée en Côte-d'Or.

Un projet, ayant pour objet de former les enseignants de la conduite aux dangers des drogues sur la route, fut proposé par le **CIRDD Bourgogne** et validé en comité de pilotage. En partenariat avec la Direction Départementale de l'Équipement de l'Yonne, le **CIRDD Bourgogne** a organisé une première session de formation de deux jours et demi, au cours du dernier trimestre 2008.

11 professionnels de 6 auto-écoles installées dans 4 villes du département ont ainsi suivi la formation dispensée par un réseau de partenaires que sont l'A.N.P.A.A. 21, l'A.N.P.A.A. 89, la SEDAP, et l'Escadron Départemental de la Sécurité Routière.

L'évaluation, réalisée par le **CIRDD Bourgogne**, montre l'intérêt et la satisfaction des stagiaires d'avoir été informés sur la thématique des drogues, son cadre législatif et les possibilités d'aborder le sujet avec les futurs conducteurs.

2. Organiser des manifestations

Le CIRDD Bourgogne est régulièrement sollicité par les acteurs institutionnels et associatifs, dans le cadre de la création d'un évènement, pour concevoir et réaliser des outils, contacter les médias, organiser le déroulement de la manifestation et son évaluation.

2.1 - Conférence - Débat « Cyberaddiction : les parents déconnectés ? » Lycée Carnot, Serge TISSERON



Le colloque « L'addiction s'il vous plaît ! », dont le **CIRDD Bourgogne** a assuré une part déterminante tant au niveau de l'organisation que du déroulement, a éveillé chez nos partenaires une volonté d'approfondir la thématique des cyberaddictions.

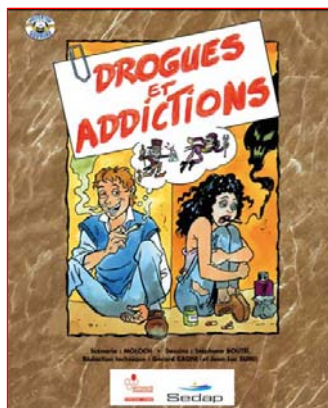
Le Rectorat de l'Académie de Dijon, en partenariat avec le Conseil Régional de Bourgogne, nous a proposé d'organiser une conférence-débat avec Serge TISSERON, psychiatre, psychanalyste, docteur en psychologie, avec pour objectif de définir et délimiter le concept de la cyberaddiction, présenter l'univers des jeux vidéo et leurs dérives potentielles, rassurer les parents, présenter les modalités de repérage de l'abus de jeux en ligne et donner des informations sur les professionnels et structures de prise en charge de ce comportement addictif...

Cette manifestation à laquelle ont participé près de 170 personnes, s'est déroulée le 23 octobre 2008 dans un lycée dijonnais. Elle a marqué le point de départ d'un travail plus approfondi sur la thématique, en lien avec les élèves et le Rectorat, pour aboutir à l'élaboration d'un outil d'exposition.

Les médias, conviés à couvrir la manifestation, sont allés bien au-delà en nous proposant de participer à plusieurs émissions.

Le **CIRDD Bourgogne**, chargé de co-piloter cette action, en a également réalisé l'évaluation.

2.2 - Exposition “drogues et addictions”



Suite au partenariat documentaire engagé avec le CRDP de Bourgogne, le **CIRDD Bourgogne** a été sollicité par le Rectorat pour réfléchir à la conception et à la réalisation d'une exposition itinérante sur les drogues destinée aux établissements scolaires de l'académie.

Le choix s'est porté sur la mise à jour et la duplication d'une exposition existante, réalisée par la SEDAP et la Mutualité Française de Bourgogne.

Depuis la rentrée 2008, les 4 départements bourguignons disposent des 11 planches qui constituent l'exposition.

Dès le 1^{er} trimestre, le calendrier de réservation affichait complet pour l'année en cours.

Exposition Drogues et addictions Bilan emprunt 2008-2009 Bilan au 21/01/2009

	Nb prêts	Nb réservations	Total
CRDP 21	4	6	10
CDDP 58	2	nc	(plusieurs)
CDDP 71	4	5	9

Remarque :

- durée de prêt : 3 semaines
- nombre maximum de prêt d'une exposition dans une année scolaire : 10 prêts
- le CRDP de Dijon a déjà eu 4 demandes pour l'année scolaire prochaine (2009-2010)

2.3 - Projet d'exposition sur la « cyberaddiction »

Le colloque international francophone organisé par la SEDAP en mai dernier à Dijon sur les addictions avec et sans substances, a inspiré une réflexion sur l'utilisation abusive de l'internet et des jeux vidéo chez les jeunes.

Confrontés au manque d'outils et de données épidémiologiques sur le sujet, les professionnels de l'éducation nationale, du secteur médico-social et des collectivités territoriales, ont pris l'initiative de cerner la problématique au niveau de la région Bourgogne.

En parallèle à cette démarche, une première collaboration entre le CIRDD, le Rectorat et le CRDP a porté sur la réalisation d'une exposition sur les addictions en 4 exemplaires, destinée aux établissements scolaires. Ce partenariat a permis d'amorcer une dynamique de travail sur la conception de nouveaux outils relatifs à la problématique émergente qu'est la cyberaddiction.

La première étape a consisté en l'organisation d'une conférence-débat animée par Serge Tisseron, célèbre psychiatre, psychanalyste, à destination des parents le 23 octobre dernier au Lycée Carnot.

Cette manifestation a permis de mettre en évidence la méconnaissance des adultes sur le sujet et le besoin d'informer les jeunes sur les risques liés à une utilisation abusive des « écrans ».

Objectifs généraux :

- Sensibiliser les jeunes âgés de 11 à 18 ans au cadre de l'utilisation des NTIC , et des risques possibles avec internet (chats, blogs, jeux en réseau, achats, sites à caractère violent et/ou sexuel...) les jeux vidéo et le téléphone portable
- Informer les parents et les professionnels de l'éducation sur ces usages et ces risques

Objectifs spécifiques :

- Connaître les usages et les représentations des jeunes concernant les NTIC et Internet
- Concevoir et réaliser une exposition interactive sur les cyberaddictions avec les élèves de l'académie de Dijon (films, interviews, quizz, jeux, documents, affiches, etc.)
- Proposer dans ce cadre des pages Web avec : des informations et ressources, des points de vigilance sur les risques, des conseils, des échanges et expériences.

Objectifs opérationnels :

- Créer un groupe de pilotage pour préparer et suivre le projet, représentant :
 - o Les établissements : les chefs d'établissements (enseignement général, technologique, professionnel et agricole), les enseignants (technologie, éducation civique, CDI, etc.), les CPE, et les élèves.
 - o l'Académie de Dijon : Cellule Vie Scolaire, réseau CESC, CAVL, CRDP, CLEMI
 - o le CIRDD Bourgogne
 - o le Conseil Régional Bourgogne
 - o Des experts (Serge Tisseron et autres experts)
- Réaliser un questionnaire pour établir un état des lieux des pratiques des joueurs (temps passé à jouer, fréquence, type de jeu, modes de jeu, motivations...) qui sera transmis aux élèves par une promotion de 27 stagiaires personnels de direction (600 questionnaires renseignés attendus).

Évaluation :

Évaluation des résultats = évaluation quantitative

600 questionnaires attendus. Indicateurs à déterminer (nb d'établissements intéressés, nb d'élèves sondés...)

Évaluation du processus = évaluation qualitative

Recenser les éléments facilitateurs, les obstacles rencontrés, les solutions développées face aux problèmes, les évènements imprévus, dans une grille d'analyse.

Proposition de thématiques pour les actions académiques 2009 :

1. NTIC et libertés individuelles (« Vous êtes fichés : le savez-vous? », Facebook, listes, mémoires, etc)
2. S'exprimer sur internet et les NTIC : limites, lois et valeurs (blogs, photos, cyberintimidation)
3. L'équilibre entre le réel et le virtuel : temps d'écran quotidien, internet, jeux vidéo et équilibre de vie, santé des jeunes
4. Qu'apprend-on sur internet ? (google, wikipédia, serious games, et l'intérêt des jeux vidéo, quels aspects positifs?)

2.4 - Colloque des 29 et 30 mai 2008 « L'addiction s'il vous plaît »



Pour fêter son trentième anniversaire, l'association SEDAP s'est lancé le défi d'organiser **les 29 et 30 mai 2008, à Dijon**, un colloque francophone sur les addictions avec et sans substances intitulé "**L'addiction s'il vous plaît ! Des drogues aux addictions**".

Pour mener à bien ce projet d'envergure, la SEDAP a sollicité l'aide du **CIRRD Bourgogne**. Nous avons donc accompagné ce projet dans son intégralité, mais nous sommes plus particulièrement intervenus dans les phases de création et de réalisation d'outils de communication (affiche, plaquettes, site internet, signalétique...), de recherche d'intervenants, de relations avec les média (dossier et communiqué de presse, organisation d'interviews...), d'organisation

des espaces partenaires (stands), d'évaluation...

Ce travail de soutien méthodologique et technique a duré plus d'une année et a mobilisé à un rythme hebdomadaire l'ensemble des missions de notre structure.

Couverture médiatique :

25 annonces sur des sites internet spécialisés et généralistes

14 publications dans la presse écrite nationale et locale

13 annonces radio et une émission télé

2.5 - Emission « Ca manque pas d'air » France 3 Bourgogne/Franche-Comté du 14 novembre 2008

Suite à la venue de Serge Tisseron à Dijon, une équipe de journalistes de France 3 Bourgogne/Franche-Comté nous a contactés pour réaliser une émission sur la cyberaddiction.

L'objectif de cette émission en direct est de réunir sur le plateau différents intervenants amenés à faire part de leur expérience mais aussi de présenter les structures d'accueil et de prise en charge à Dijon.

Concernant la thématique retenue, nous avons sollicité la présence de spécialistes de la prise en charge de cette problématique ainsi que des joueurs acceptant de témoigner à visage découvert.

La diffusion de l'émission a eu pour conséquence une augmentation des demandes d'information sur la thématique des addictions sans substance, des contacts d'intervenants pour mettre en place des actions de prévention et de formation ainsi que des demandes de soins de la part de joueurs pathologiques.

2.6 - France Bleu fête les 30 ans de la SEDAP

Dans le cadre de son trentième anniversaire et à l'occasion de l'organisation du colloque "[L'addiction... s'il vous plaît !](#)", la SEDAP a été sollicitée par France Bleu Bourgogne pour présenter ses activités et ses principaux partenaires au travers de 5 émissions.

Le CIRDD Bourgogne s'est chargé de présenter à la journaliste l'ensemble des services de la SEDAP, de contacter les partenaires volontaires pour exposer les liens qui les unissent. Au final, la station a diffusé tous les jours, de 12h à 12h30, du lundi 5 au vendredi 9 mai, une série d'émissions présentant les différents services de l'association. Des représentants des ministères de l'Education Nationale, de la Jeunesse et Sports, de la Justice et du milieu associatif local (ANPAA 21) ont également évoqué des partenariats mis en place avec la structure.

3. Participer à des groupes de travail régionaux

Dans un souci de cohérence dans la mise en œuvre des politiques régionales de santé, les acteurs de terrain se regroupent et coordonnent leurs efforts au sein de groupes de travail pluridisciplinaires. Le CIRDD Bourgogne s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

3.1 - Conférence Régionale de Santé (CRS)

Dans le cadre de la Conférence Régionale de Santé, le **CIRDD Bourgogne** a été sollicité afin d'intégrer un groupe de travail sur le tabac, intitulé « Le tabagisme. Évaluation de la politique de prévention en Bourgogne ».

Nous avons plus particulièrement travaillé sur l'élaboration d'un dossier sur la prévention du tabac en Bourgogne. Nous avons, pour cela, collaboré avec le CORES Bourgogne et avons exploité le fichier de données obtenu grâce à l'enquête ReLION.

Les objectifs du groupe étaient de travailler en cohérence avec l'ensemble des travaux déjà conduits, pour :

- rassembler les connaissances sur les actions de prévention du tabagisme en Bourgogne, valoriser les actions mises en œuvre et les travaux du PRAM,
- présenter ces éléments à la CRS, qui est chargée d'émettre un avis sur la mise en œuvre du PRSP, avis qui doit être transmis au GRSP.

Le dossier a été présenté à la Conférence Régionale de Santé le 4 juillet 2008.

3.2 - PRAM tabac

Le **CIRDD Bourgogne** a rejoint le comité de pilotage du Programme Régional de l'Assurance Maladie relatif au Tabac en Bourgogne, fin 2007.

Nous participons aux différentes réunions du COPIL.

Trois dossiers ont demandé notre participation en 2008 :

- Un petit groupe de travail s'est réuni en janvier à propos de la communication par le biais de la lettre "ad libitum".
- Le groupe de travail sur la prévention du tabac en Bourgogne, dans le cadre de la Conférence Régionale de Santé.
- Un groupe de travail sur "**jeunes femmes et tabac**" (de la jeune fille à la mère), avec un intérêt particulier pour les populations en situation de précarité.

3.3 - Schéma Régional d'Addictologie (SRA)

Dans le cadre du SRA, le **CIRDD Bourgogne** a été sollicité par la DRASS afin d'exploiter les rapports d'activités des différents CCAA et CSST de la région pour les années 2005 et 2006. Un document rassemblant des données régionales et départementales a été élaboré.

3.4 - Groupe prévention régional « addictions » du GRSP

Le 27 février 2008, le **CIRDD Bourgogne** a été sollicité par le GRSP afin d'interroger les structures intervenant en prévention des addictions dans les 4 départements bourguignons.

Origine de la demande :

Le comité des programmes du GRSP de Bourgogne a souhaité mettre en place des groupes de travail chargés de préparer une contractualisation pluriannuelle avec certains promoteurs importants.

Un groupe de travail piloté par la DRASS et l'URCAM devait élaborer une proposition de convention sur la base d'un programme d'actions (pour octobre 2008) pour le réseau de l'éducation pour la santé (CORES-CODES) et les délégations de l'ANPAA, régionale et départementales.

La mission de ce groupe de travail consistait à :

- évaluer les actions menées durant les années 2003 à 2006, une mission d'audit de l'URCAM apportant sa contribution à cette évaluation,
- définir le rôle et la place attendus de l'ANPAA dans la prévention des addictions, au regard de ceux des autres promoteurs, des besoins des différents publics et à partir des demandes des équipes locales de santé publique et des autres financeurs et partenaires (dont les chefs de projet MILDT, l'éducation nationale et la direction du travail),
- proposer un projet de convention pluriannuelle comportant un programme d'actions et les moyens correspondants.

Le **CIRDD Bourgogne** a donc été sollicité pour apporter sa contribution aux travaux en raison de sa mission d'observation sur les actions des promoteurs en prévention des addictions.

Nous avons donc interrogé les acteurs de prévention de la région, par questionnaire afin de répondre aux questions :

- quels promoteurs sont financés par les pouvoirs publics ?
- pour quelles actions (produits et types d'actions)?
- avec quelles populations ? (écoles, entreprises avec des questions spécifiques de la DRTEFP sur les critères de choix des entreprises, l'implication des représentants du personnel et de la médecine du travail)
- sur quels territoires ?
- quels sont les critères d'intervention ?
- quels sont les liens avec les actions réalisées par l'ANPAA ?

Nous avons rendu les résultats de ce travail fin mai 2008. Le GRSP nous a sollicité une seconde fois en juillet de la même année afin de présenter les résultats obtenus sous une forme différente que celle demandée initialement.

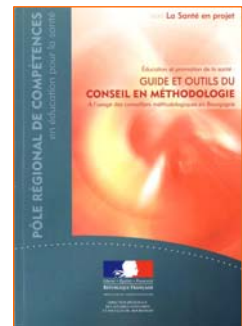
Puis en octobre 2008, le **CIRDD Bourgogne** a administré un nouveau questionnaire auprès d'un échantillon de professionnels du champ des addictions issus des 4 départements bourguignons, pour permettre au GRSP de déterminer les actions prioritaires à mener pour les 3 années à venir.

3.5 - Schéma Régional d'Education Pour la Santé (SREPS)

3.5.1 Groupe « conseil méthodologique » du SREPS

Nous avons participé au groupe de travail initié en juin 2006 et dont les objectifs étaient de :

- Définir collectivement ce que l'on entend par conseil méthodologique et ses différents niveaux
- Identifier le profil des personnes ressources dans la région et les niveaux de compétences requis
- Réaliser et diffuser aux acteurs du SREPS (550 acteurs) un guide répertoire des personnes formées au conseil méthodologique
- Proposer les axes d'une formation répondant aux attentes de ces personnes ressources
- Doter chaque département d'un groupe de conseillers en méthodologie
- Structurer et formaliser les activités de soutien méthodologique



Après avoir recensé les conseillers méthodologiques potentiels en Bourgogne, nous nous sommes réunis plusieurs fois pour finaliser le guide qui est paru en octobre 2008.

3.5.2 Groupe de suivi du SREPS

Le 12 juin 2008, le **CIRDD Bourgogne** a été contacté pour participer à une réunion de suivi du SREPS.

Afin de suivre la mise en œuvre du Plan régional de santé Publique (PRSP), le directeur du GRSP a souhaité mettre en place un dispositif de suivi des programmes.

Un des axes du PRSP est le développement d'un service public d'éducation pour la santé avec comme cadre de référence, le SREPS (Schéma Régional d'Education Pour la Santé).

L'objectif étant d'élaborer un programme d'activité pour les 4 années à venir (le PRSP est prolongé jusqu'en 2011).

3.6 - Convention de collaboration relative à la lutte contre le dopage en région Bourgogne

Le **CIRDD Bourgogne** a signé une convention avec la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Bourgogne et le laboratoire de Droit du Sport de l'Université de Bourgogne pour réaliser un travail de recherche, d'étude et d'analyse en rapport avec le cadre juridique de la lutte contre les trafics de produits dopants.

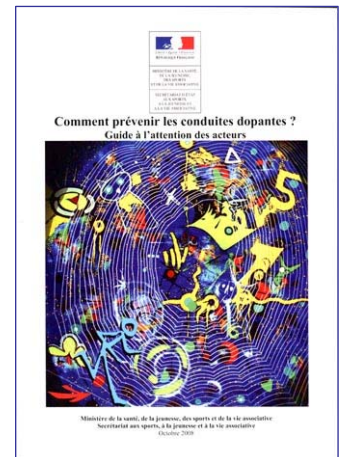
Pour ce partenariat, le **CIRDD Bourgogne** intervient plus particulièrement dans la réalisation d'un panorama de presse mensuel destiné aux membres de la commission de prévention et de lutte contre les trafics de produits dopants qui comprend outre le Préfet et le directeur de cabinet, des représentants de la DIPJ, des Douanes, de la DRASS, de la gendarmerie, du TGI, de la DGCCRF, de la DSV, du Rectorat et de la DRJS.

Le CIRDD prendra en charge la publication et la diffusion de l'étude.

3.7 - Formation de formateurs en prévention des conduites dopantes

Dans le cadre de la loi du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la protection des sportifs, le Ministère chargé des sports, avec le soutien de la MILDT, a mis en œuvre une formation interministérielle de formateurs sur le thème des conduites dopantes. Le CIRDD Bourgogne a répondu favorablement à la sollicitation et a intégré les 2 sessions de formation programmées du 16 au 18 septembre 2008 et du 27 au 28 novembre 2008. Dans ce contexte, le CIRDD, a pu initier l'élaboration d'un programme régional de formation de personnes relais, destinées à mettre en œuvre des actions de prévention auprès de publics jeunes, en partenariat avec la direction régionale de la jeunesse et des sports, le comité régional olympique et sportif, l'antenne médicale de prévention du dopage et le collège régional d'éducation pour la santé.

Ce projet sera poursuivi et développé au cours de l'année 2009.



3.8 - Rectorat

4^{ème} rencontre Rectorat / Inspections académiques / CIRDD Bourgogne / CORES

Pour améliorer l'efficacité des actions de prévention menées par les CESC dans les établissements scolaires, l'Education nationale, le CORES et le **CIRDD Bourgogne** ont élaboré des outils de suivi (documents d'appel à projet, de bilan, tableau de bord).

Il s'agit d'élaborer un recueil d'indicateurs communs aux quatre départements et un tableau de bord régional.

Cet outil a vocation à constituer une aide à la décision et à la valorisation des actions des CESC.

Il répond précisément à 3 objectifs :

- une mise en perspectives des établissements en difficulté, qu'il faudra alors accompagner
- un repérage plus précis des partenariats et des actions novatrices
- une valorisation des actions (dont le retour pour les financeurs)

Afin d'alimenter le tableau de bord, nous avons travaillé sur le questionnaire bilan CESC, qui a été envoyé en février (pour le bilan 2007-2008), avec un retour souhaité pour le 2 juin 2008. Ce document était accompagné de l'appel à projet (2008-2009) dont le retour était souhaité pour le 31 mars 2008.

Le **CIRDD Bourgogne** et le CORES de Bourgogne ont été sollicités pour récolter les données fournies dans les bilans des CESC de tous les établissements scolaires publics du second degré de la région. Une grille d'indicateurs a été élaborée pour chaque département, ainsi qu'une grille régionale.

Ce groupe de travail avait également pour objectif d'organiser une journée régionale de valorisation des actions et des outils des établissements scolaires. Cette journée, en cours de préparation, se déroulera en mars 2009.

3.9 - Journées départementales des professeurs documentalistes

Suite au partenariat documentaire engagé en 2006 entre le CRDP et le **CIRDD Bourgogne**, un programme de travail a été établi pour l'année 2008. Celui-ci a débuté lors des journées départementales des professeurs documentalistes par une présentation du **CIRDD Bourgogne**, et plus particulièrement du soutien qu'il peut apporter en prévention en terme documentaire et en méthodologie de projet.

Ces rencontres se sont déroulées les 6, 7, 13 et 14 mars dans les quatre départements de la région Bourgogne.

3.10 - Réunion COPIL régional du réseau des documentalistes en éducation pour la santé / santé publique

Les documentalistes du **CIRDD Bourgogne** participent depuis plusieurs années au groupe de travail Atout'doc qui s'inscrit dans le pôle régional de compétences en éducation pour la santé et en promotion de la santé. Ce groupe qui réunit plusieurs documentalistes en santé publique est en charge de valoriser la documentation, de la rendre plus accessible, et de créer des produits documentaires.

Cette année deux réunions ont eu lieu les 22 janvier et 22 avril. Ces réunions ont été l'occasion de préparer la conférence « Mettre en œuvre une démarche de gestion de la qualité dans le champ info-documentaire », et d'organiser des formations ADBS.

3.11 - Atelier de prévention à l'ENESAD

Depuis 2 ans le **CIRDD Bourgogne** travaille avec l'Établissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon (ENESAD) pour développer au sein de l'établissement une véritable politique de prévention des conduites addictives. En relation avec la chargée de mission « hygiène et sécurité », nous intervenons à la fois sur le plan du soutien méthodologique mais aussi sur le plan de la documentation et de l'information.

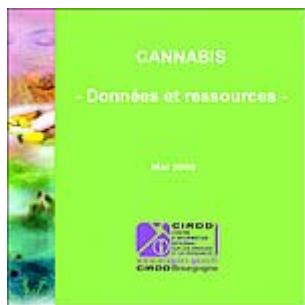
Le projet 2007 - 2008, construit par un groupe de travail réunissant la direction de l'établissement, les représentants des associations d'élèves, le **CIRDD Bourgogne** et l'ANPAA 21, abordait le thème de la "vie étudiante". Tabagisme et tabagisme passif, consommation excessive d'alcool, nuisances sonores perturbant le sommeil et la récupération... ont été autant de thèmes au coeur des préoccupations estudiantines.

Deux conférences-débat, l'une sur le tabac animée par le Dr Cagnon du Chatelier et l'autre sur le thème du sommeil animée par le Dr Glohr, ont été proposées aux élèves le jeudi 7 février 2008. Des ateliers de discussion, sur le thème des consommations d'alcool ont été organisés en soirée de mars à juin pour compléter le projet de prévention. Le travail réalisé lors de ces temps d'échanges a abouti à la rédaction du « code de bonne conduite de l'élève ingénieur de l'ENESAD ». Ce code qui précise les engagements respectifs des associations d'étudiants et de l'établissement a été présenté à la nouvelle promotion 2008/2009 et signé le 9 septembre 2008 par le directeur de l'ENESAD et les représentants des associations.

4. Produire des données

Le CIRDD s'attache à développer des outils, seul ou en partenariat, qui permettent aux décideurs et aux acteurs locaux de disposer de données validées et récentes.

4.1 - Réalisation du CD-ROM « Cannabis – données et ressources »



Le **CIRDD Bourgogne** a réalisé un nouveau cd-rom de données sur le thème du cannabis. Il contient des informations récentes et validées sur le produit, les modes de consommations et leurs conséquences, la législation en vigueur, les chiffres des dernières enquêtes épidémiologiques, les tests d'évaluation de la consommation, il présente également des outils de prévention. Il propose une multitude d'études et de rapports en texte intégral, des liens sur des sites de références.

En 2007, le cirdd avait réalisé suivant le même modèle un cd-rom sur la thématique alcool.

4.2 - Les résultats définitifs de l'enquête RELION

L'enquête ReLION consiste à recenser les actions de prévention liées aux usages de drogues licites et illicites. Interrogées lors du premier trimestre 2007, 134 structures bourguignonnes ont renseigné 1394 actions menées en 2005-2006. Parmi les 9 régions ayant organisé l'enquête, la Bourgogne enregistre le meilleur taux de réponse (30%). Les résultats de l'enquête sont disponibles à l'échelle régionale, académique et départementale, à l'adresse suivante : http://www.ofdt.fr/BDD_len/relion/

4.3 - Le tableau de bord des addictions en Bourgogne



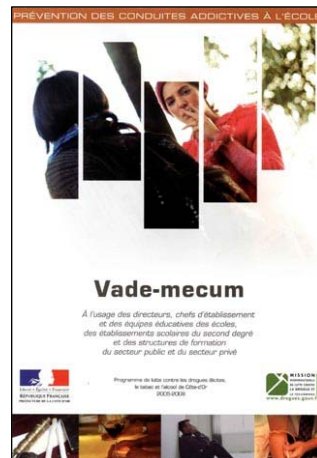
Ce projet initié à la fin de l'année 2006 a été terminé en juillet 2008. Le tableau de bord a fait l'objet d'un partenariat avec l'ORS Bourgogne, avec qui le **CIRDD Bourgogne** a signé une convention. Le document, intitulé "**Les addictions en Bourgogne**" est un état des lieux des connaissances disponibles et d'une analyse des évolutions en faisant apparaître les particularités régionales et infrarégionales. Les indicateurs présentés offrent une vision la plus large possible de la problématique des addictions sous les angles de l'offre, de la consommation, des conséquences sanitaires, de la prévention, de la prise en charge et des conséquences judiciaires. Des synthèses ont été extraites de ce tableau de bord régional : une pour chaque département bourguignon et une pour la région. Il a été **publié en septembre 2008** et diffusé auprès des chefs de projets « drogues et dépendances », des services déconcentrés de l'Etat, des structures spécialisées, qui ont une mission de prévention et de lutte contre les addictions.

4.4 - Actualisation du vademecum

La Coordination Inter Réseaux Addictions de Côte-d'Or (CIRA 21) a initié en juin 2008, à la demande du COPIL « drogues et dépendances », le travail d'actualisation de l'outil « Vademecum » édité en mai 2006 dans le cadre du programme départemental de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool 2005 – 2008. **Cet outil destiné aux chefs d'établissement, aux équipes éducatives des établissements scolaires du 2nd degré, constitue une aide à la mise en œuvre de programmes et d'actions de prévention des conduites addictives.**

L'actualisation de ce document est liée à la parution du nouveau plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies 2008 – 2011, à l'évolution de la législation, des modalités d'intervention en milieu scolaires notamment...

Le **CIRDD Bourgogne** a été sollicité par la CIRA 21, responsable du projet, pour participer au groupe de pilotage, prendre en charge la modification de plusieurs rubriques, comme la méthodologie d'un programme de prévention et la mise à jour des annuaires de centres de ressources, d'intervenants spécialisés, des structures de prise en charge des consommateurs de substances psychoactives et assurer la coordination et la mise en forme des productions des membres du groupe de pilotage.



4.5 - DVD/ Rom Prévention cocaïne



InfoMédiane, Mille Bases Editions et la SEDAP ont réalisé en 2008 un outil de prévention sur le thème de la cocaïne. Ce DVD/Rom, qui comporte 8 films ainsi qu'une base interactive de prévention.

Il expose les représentations connues des jeunes sur la cocaïne, sa consommation, son environnement. Des experts abordent les réalités de la cocaïne en termes d'effets, de risques sur les plans sanitaire, judiciaire et social. Cet outil peut être utilisé tant individuellement que collectivement avec un animateur.

Ce projet a reçu le soutien financier et technique de la MILDT.

La bibliographie a été réalisée par le **CIRDD Bourgogne**.

5. Se faire « connaître et reconnaître »

5.1 - Personnalités rencontrées en 2008 dans le cadre de la rubrique « 3 questions à » de l'édition régionale réalisée par le CIRDD Bourgogne, pour la lettre électronique de la MILDT.



Jeunesse et Sport

Claude GARAPON, correspondante régionale de la lutte antidopage et Francis MICHAUT, médecin de la lutte antidopage



Préfecture

Pierre Regnault de la Mothe, Directeur de Cabinet du Préfet de Côte-d'Or et de Bourgogne



Milieu associatif

Isabelle Ligez et Joëlle Laurent, respectivement Directrice et Médecin coordonnateur de la future Maison des Adolescents (MDA) de la Côte-d'Or



Santé

Claude Robin et Marie-Thérèse Bonnotte, responsables du Schéma Régional d'Addictologie en Bourgogne.



Justice

Jean-Pierre Alacchi, procureur de la République à Dijon et Edwige Roux-Morizot, vice-procureure de la République à Dijon en charge des affaires liées aux stupéfiants



Education Nationale

Christophe Studeny, Proviseur de Vie Scolaire dans l'académie de Dijon



Préfecture

Christian Chassaing, directeur de cabinet à la Préfecture de Saône-et-Loire



Education Nationale

Brigitte Trochet, assistante sociale, conseillère technique auprès de l'inspecteur de l'académie de Saône-et-Loire



Milieu associatif

Isabelle Millot, responsable d'études à l'ORS et directrice du CORES



Préfecture

Philippe Nucho, directeur de cabinet du préfet de la Nièvre

Pour asseoir les plans départementaux et infléchir les tendances, il nous faut en région Bourgogne :

- **Sensibiliser** les adultes sur leur lieu de travail car 15 à 20 % des accidents et des absences seraient en lien avec l'usage de produits psychoactifs (voir les études de 2007).

- **Définir de nouvelles actions innovantes** de prévention en milieu scolaire, périscolaire et étudiant mobilisant les intervenants et les équipes des CESC, lancer une grande enquête sur la cyberaddiction ; mais aussi mobiliser les acteurs issus d'autres secteurs (santé, justice, gendarmerie, police....) ;

- **Mener des actions de prévention en direction des adultes**, sur les usages et les conduites addictives et plus particulièrement sur celles sans produit, afin de leur donner confiance dans leur capacité et leur légitimité à intervenir auprès des jeunes, et en particulier auprès de leurs enfants ;

- **Développer des actions de prévention innovantes** à destination des milieux professionnels en lien avec les partenaires sociaux dans la mesure où les conduites addictives ne sont pas encore bien repérées ;

- **Systématiser la réponse judiciaire**, par le biais des stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants prévus par la loi relative à la prévention de la délinquance du 5 mars 2007 et l'étendre aussi à l'alcool pour les faits de récidives ;

- **Prendre en concertation avec l'ensemble des acteurs** concernés (élus, professionnels, associatifs, industriels...), des mesures destinées à réduire l'accessibilité des boissons alcoolisées de manière significative pour les consommateurs les plus jeunes et les plus vulnérables (Charte, rappel de la réglementation, interdiction de l'offre et de la vente d'alcool aux mineurs de moins de 18 ans), à contrer certaines stratégies déployées pour fidéliser ce public vulnérable et dans le même temps organiser des actions de sensibilisation au risque routier en particulier les fins de semaine ;

- **Prévoir des journées de sensibilisation interministérielles** sur des thématiques transversales comme :

- violence scolaire (gendarmerie, police, justice, Education nationale)
- sécurité routière (école, municipalité, gendarmerie)
- lutte contre le petit trafic (école et quartier)
- représentations sur les addictions avec et sans produits

- **Mettre en place des actions de formation** sur les addictions pour les animateurs BAFA dans les centres de loisirs et les colonies de vacances ;

- **Faire connaître les outils de communication régionaux** disponibles pour tous en fonction des demandes des chefs de projets ;

- **Initialiser des actions de Formation pour les élus locaux** pour les sensibiliser à mettre en œuvre des actions dans les municipalités avec les parents et les associations.

Programme ambitieux et riches de nouvelles expériences mais indispensable à la marche en avant d'une meilleure prise en compte des conduites addictives en Bourgogne pour 2009/2011.

Le directeur du CIRDD

Gérard CAGNI

Annexes

Annexe 1 : comptes administratifs 2008

DEPENSES	MONTANT EN EUROS	RECETTES	MONTANT EN EUROS
60 – Achats :	4 933	70 – Ventes de produits finis, prestations de services	7 304
61 - Services extérieurs :	53 047	74 – Subventions d’exploitation :	
62 – Autres services extérieurs :	15 015	- MILDT	264 606
63 – Taxes :	21 762	- Conseil Régional	600
64 – Rémunération du personnel :	204 950	- DRJS – CNDS	15 000
68 – Dotations aux amortissements :	14 553	- DRJS	1 500
		- DDE	1 700
		79 – Atténuations	9 398
			<i>Déficit : 14 152</i>
<u>TOTAL DES CHARGES :</u>	314 260€	<u>TOTAL DES PRODUITS :</u>	314 260€

Annexe 2 : budget prévisionnel 2009

DEPENSES	MONTANT EN EUROS	RECETTES	MONTANT EN EUROS
Groupe I :	14 850	70 – Produits :	10 800
Dépenses afférentes à l'exploitation courante		- Stages de formation/CIRDD	5 800
Electricité + Abonnements	1 450	- Prestations diverses	5 000
Fournitures Hôtelières	200		
Carburant	250	74 – Subventions d'exploitation et participations :	294 800
Achat de petit matériel et outillage	300	- MILDT	264 800
Achat de fournitures de bureau	200	- Conseil Régional Bourgogne	5 000
Achat de fournitures informatiques	1 000	- Conseil Général 21	5 000
Frais de déplacement - Transport	2 500	- Grand Dijon	5 000
Frais de déplacement – Repas	800	- GRSP (prestations)	15 000
Frais de déplacement – Hébergement	350		
Frais de réception	300	77 – Produits exceptionnels sur opérations de gestion :	10 000
Abonnement Nérin base	2 300	- Partenaires - Entreprises	10 000
Prestation de nettoyage	2 200		
Informatique à l'extérieur	1 200		
Formation à l'extérieur	1 800		
Groupe II :	217 347		
Dépenses afférentes au personnel			
Commissaire aux comptes	500		
Taxes sur salaires	13 198		
Participation des employeurs à la form. prof	3 092		
Participation employeur à l'effort de construction	605		
Salaires bruts/base	135 462		
Cotisations URSSAF	40 827		
Cotisations aux caisses non cadres			
ARRCO	10 978		
Cotisations aux caisses cadres AGIRC	1 412		
Cotisations à l'ASEDIC	5 580		
Cotisations Médecins du travail	1 812		
Cotisations au CE	1 681		
Stages de formation professionnelle	2 200		
Groupe III :	80 124		
Dépenses afférentes à la structure			
Location photocopieur	9 000		
Location Mat.informatique	8 700		
Location téléphone	1 000		
Location CR	30 000		
Charges locatives – CR	5 000		
Entretien des Bâtiments	1 000		
Entretien Matériel de transport	200		
Maintenance photocopieur	1 000		
Maintenance informatique	4 500		
Maintenance incendie	500		
Maintenance électrique	200		
Assurances multirisques	1 000		
Livres	1 000		
Usuels	500		
Revue	1 900		
Quotidiens	500		
Documentation Technique et pédagogique	500		
Taxes foncières – CR	4 600		
Dotation aux amortissements biens			
Meubles	9 024		
TOTAL DEPENSES	315 600€	TOTAL PRODUITS	315 600€

Annexe 3 : Chiffres sur les activités du CIRDD

Les chiffres présentés ci-après reflètent l'ensemble des activités du CIRDD, toutes missions confondues.

Les chiffres se rapportent au nombre de « fiches » saisies. Une fiche correspond au traitement d'une demande, d'une initiative ou à la participation à un groupe de travail et peut concerner plusieurs personnes.

- **Type de demandes**

Sollicitation/Initiative	Nb. Cit.	Fréq.
Sollicitation	415	85,6%
Initiative	29	6%
Groupe de travail	37	7,6%
Relance	4	0,8%
TOTAL DE FICHES REMPLIES	485	

- **Origine géographique du demandeur**

Lieu	Nb. Cit.	Fréq.
Côte-d'Or	251	51,6%
Nièvre	12	2,5%
Saône-et-Loire	25	5,1%
Yonne	19	3,9%
Région	94	19,3%
National	34	7,0%
Autres	67	13,8%
TOTAL DE FICHES REMPLIES	486	

- **Type de contact de la demande**

Type de contact de la demande	Nb. Cit.	Fréq.
Reçu	137	28,2%
Déplacé	10	2,1%
Téléphone	142	29,2%
Mail	106	21,8%
Fax	0	0%
Courrier	15	3,1%
Lors d'une rencontre	8	1,6%
TOTAL DE FICHES REMPLIES	486	

- **Type de contact dans le traitement**

Type de contact dans le traitement	Nb. Cit.	Fréq.
Personnes reçues	201	41,4%
Déplacé	101	20,8%
Téléphone	50	10,3%
Mail	110	22,6%
Fax	0	0%
Courrier	29	6%
Lors d'une rencontre	3	0,6%
TOTAL DE FICHES REMPLIES	486	

- **Organisme demandeur**

Organisme demandeur	Nb. Cit.	Fréq.
Préfecture	14	2,9%
Chef de projet MILDT	19	3,9%
DRASS	19	3,9%
DDASS	2	0,4%
Foyers/Centres sociaux	4	0,8%
DRJS	6	1,2%
DDJS	3	0,6%
MJC/Centre de loisirs	6	1,2%
DDPJJ	3	0,6%
Structure PJJ	1	0,2%
Rectorat	30	6,2%
I.A.	20	4,1%
Collèges	10	2,1%
Lycée	26	5,3%
DRAF	2	0,4%
CFA/MFR	5	1%
Enseignement sup. agriculture	8	1,6%
Université	2	0,4%
Justice	10	2,1%
Police	5	1%
Gendarmerie	13	2,7%
Entreprises	11	2,3%
Municipalités/CCAS/ Communautés d'agglomérations	8	1,6%
Conseil Général	3	0,6%
Conseil Régional	2	0,4%
Organismes protection sociale (ass. maladie/CAF/mutualité)	20	4,1%

Asso. Spécialisées drogues	77	15,8%
Asso. Spécialisées EPS	31	6,4%
Associations	5	1%
Hôpital	18	3,7%
Libéral/indépendant	10	2,1%
CIRDD	51	10,5%
OFDT	7	1,4%
MILDT	21	4,3%
Autres	55	11,3%
TOTAL DE FICHES REMPLIES	486	

- **Fonction du demandeur**

Fonction du demandeur	Nb. Cit.	Fréq.
Non réponse	51	10,5%
Etudiant/stagiaire	6	1,2%
Elève	10	2,1%
Enseignant	5	1%
Parent/Famille	154	31,7%
Direction/Responsable	44	9,1%
Infirmière	59	12,1%
Médecin	1	0,2%
Pharmacien	59	12,1%
Travailleur social	13	2,7%
Psychologue/psychiatre	10	2,1%
FRAD/PFAD	6	1,2%
Force de l'ordre	71	14,6%
Professionnel de l'information	1	0,2%
Chercheur	1	0,2%
Elu	7	1,4%
Personnel administratif	25	5,1%
Bénévole	2	0,4%
Autre	13	2,7%
TOTAL DE FICHES REMPLIES	486	

- **Volet concerné**

Volet	Nb. Cit.	Fréq.
Prévention	303	62,3%
Prise en charge	244	50,2%
Application de la loi	106	21,8%
Trafic	63	13%
TOTAL DE FICHES REMPLIES	486	

- **Thématique**

Thématique	Nb. Cit.	Fréq.
Cannabis	58	11,9%
Autres drogues illicites	58	11,9%
Médicaments	9	1,9%
Alcool	81	16,7%
Tabac	34	7%
Plusieurs produits	229	47,1%
Dopage	16	3,3%
Produit de substitution	16	3,3%
Jeux	21	4,3%
Addictions sans substance	31	6,4%
Autres	19	3,9%
TOTAL DE FICHES REMPLIES	486	

- **Mission concernée**

Mission	Nb. Cit.	Fréq.
Politique interministérielle	105	21,6%
Documentation/Information/ Communication	305	62,8%
Conseil Méthodologique/ Formation	70	14,4%
Observation	56	11,5%
Accueil/Secrétariat	26	5,3%
Toutes les missions	3	0,6%
TOTAL DE FICHES REMPLIES	486	